



## L'histoire de Ruth

# L'appel à la bienveillance de Booz

« Noémi, sa belle-mère, lui dit : Ma fille, je voudrais te procurer du repos pour que tu sois heureuse. Et maintenant, Booz, avec les servantes de qui tu as été, n'est-il pas notre parent? Or lui-même doit vanner cette nuit les orges qui sont dans l'aire. Lave-toi, parfume-toi, puis mets tes beaux habits et descends sur l'aire. Ne te fais pas connaître à lui avant qu'il ait achevé de manger et de boire. Quand il ira se coucher, tu observeras à quel endroit il se couche. Ensuite tu iras découvrir ses pieds et tu te coucheras. Il te dira lui-même ce que tu auras à faire. Elle lui répondit : Tout ce que tu m'as dit, je le ferai. Elle descendit jusqu'à l'aire et fit tout ce que sa belle-mère avait ordonné. Booz mangea et but, et son cœur fut joyeux. Il alla se coucher à l'extrémité du tas de gerbes. Ruth vint tout doucement découvrir ses pieds et se coucha. Au milieu de la nuit, cet homme frissonna et se retourna : voici qu'une femme était couchée à ses pieds. Il dit : Qui es-tu? Elle répondit : Je suis Ruth, ta servante, étends ton aile sur ta servante, car tu as devoir de rachat. Il dit : Sois bénie de l'Éternel, ma fille! Cette dernière marque de loyauté vaut mieux encore que la première, car tu n'as pas recherché des jeunes gens, pauvres ou riches. Maintenant, ma fille, sois sans crainte, je ferai pour toi tout ce que tu diras, car sur la place publique chacun sait que tu es une femme de valeur. Maintenant il est vrai que j'ai devoir de rachat, mais il en existe un autre plus proche que moi. Passe ici la nuit. Au matin, s'il veut s'acquitter de son devoir de rachat envers toi, c'est bien, qu'il s'en acquitte; mais s'il ne lui plaît pas de s'en acquitter envers toi, moi je m'en acquitterai envers toi, l'Éternel est vivant! Reste couchée jusqu'au matin. Elle resta couchée à ses pieds jusqu'au matin et se leva avant l'heure où l'on peut se reconnaître l'un l'autre. Booz se dit : Qu'on ne sache pas que cette femme est entrée dans l'aire. Il dit alors : Tends-moi le manteau qui est sur toi et tiens-le bien. C'est ce qu'elle fit et il mesura six mesures d'orge dont il la chargea, puis il rentra dans la ville. Ruth revint auprès de sa belle-mère et Noémi dit : Est-ce toi, ma fille? Elle lui raconta tout ce que cet homme avait fait pour elle. Elle dit : Il m'a donné ces six mesures d'orge en me disant : Ne retourne pas à vide vers ta belle-mère. Noémi dit : Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment finira l'affaire, car cet homme ne sera pas tranquille qu'il n'ait terminé cette affaire aujourd'hui. »

**Ruth 3**

Nous allons reprendre à présent l'histoire proprement dite de Ruth après avoir expliqué la législation israélite concernant les veuves et les déshérités en Israël. Ici, Noémi va prendre l'initiative. Ayant entendu que Booz, l'un de ses proches parents, avait fait preuve de bienveillance à l'égard de Ruth et l'avait bénie pour son comportement, un espoir tout frais envahit le cœur de la vieille femme. Elle ne

va pas user de stratagème pour parvenir à ses fins. Son souci concerne exclusivement Ruth, sa belle-fille. C'est pour cela qu'elle souhaite paix et repos, si possible, au foyer d'un nouveau mari. « *Ma fille, je voudrais te procurer du repos pour que tu sois heureuse* » (Rt 3.1).

À présent, elle fait preuve d'une plus grande confiance en Dieu. Avant, elle désirait que ses belles-filles demeurent chez elle. Maintenant, elle se rend compte que l'Éternel montre sa bienveillance. Aussi va-t-elle engager Ruth sur une voie pleine de promesses. Le bonheur de Ruth et son propre bonheur ne peuvent plus se séparer. Elle prend donc à la lettre les mots de sa bru : « *Ton peuple est mon peuple et ton Dieu est mon Dieu* » (Rt 1.16). Nous l'entendons alors dire à Ruth : « *Booz, avec les servantes de qui tu as été, n'est-il pas notre parent?* » (Rt 3.2). Elle lui demande d'aller jusqu'aux pieds de celui-ci et d'attendre ses instructions. Noémi fait confiance à Booz.

Booz était en train de célébrer une fête. Tout Israélite à l'époque de la moisson et des vendanges se montre comblé et content. Cette saison lui annonce le grand futur de la plénitude des temps (És 9.2-3).

Selon les termes de la loi de Moïse, le droit de rachat d'une terre n'incluait pas forcément l'obligation d'épouser la veuve. En outre, la loi du lévirat ne s'adressait qu'à des frères vivant ensemble. Cependant, se prévalant du droit de rachat, Ruth va demander à Booz de l'épouser. Ruth et Noémi vont donc plus loin encore que la prescription de la bonne loi. L'une et l'autre en connaissent bien le sens. Encouragée par l'attitude bienveillante de Booz, Ruth fait preuve de hardiesse.

De nouveau, Booz montre qu'il est un homme pieux et fidèle, c'est-à-dire qu'il connaît les commandements de Dieu et qu'il accepte de donner suite à la demande de Ruth. Il l'accepte comme le signe qu'elle cherche à susciter une descendance à Élimélek, son beau-père, mort sans laisser d'héritiers. Booz dira que cet acte est un acte de bonté (« *hesed* »), bien supérieur au premier. « *On m'a raconté en détail tout ce que tu as fait pour belle-mère...* », a-t-il dit (Rt 2.11).

Le choix de Ruth pour l'Éternel, le Dieu d'Israël, et sa recherche d'un refuge sous ses ailes ne sont pas séparés de l'ensemble de son comportement. En servant Noémi, Ruth servait en réalité l'Éternel.

Rappelons-nous des paroles suivantes de Jésus :

« *Qui vous reçoit me reçoit, et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé. Qui reçoit un prophète en qualité de prophète obtiendra une récompense de prophète, et qui reçoit un juste en qualité de juste obtiendra une récompense de juste. Quiconque donnera à boire même un seul verre d'eau froide à l'un de ces petits en qualité de disciple, en vérité je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense.* » (Mt 10.40-42).

Une fois de plus, la vieille dispensation de l'Ancien Testament anticipe celle du Nouveau Testament.

Le second acte de bonté de Ruth est donc meilleur encore que le premier. Si elle avait cherché à épouser un jeune homme, ce qui aurait été naturel pour une jeune femme, et si elle était devenue la femme d'un étranger à la maison d'Élimélek, nous n'aurions rien à apprendre de particulier de cette page de la Bible. Cela aurait été une belle histoire d'amour romantique sans importance aucune pour

nous-mêmes. Mais Booz lui dit qu'il accordera ce qu'elle lui demande parce que tous les gens de Bethléem connaissent la valeur de Ruth.

Plus tard, les femmes de Bethléem parleront de Ruth à Noémi en disant : « *Ta belle-fille qui t'aime, [...] elle vaut mieux pour toi que sept fils* » (Rt 4.15). Mais ne tirons pas de conclusions moralisatrices du fait qu'une jeune veuve s'attache à sa belle-mère, veuve elle aussi, car le second acte de bonté de Ruth doit se voir en termes d'anticipation du futur. Toutes les promesses de Dieu dans l'Ancienne Alliance sont orientées vers l'accomplissement futur et visent le temps d'Emmanuel, Dieu avec nous. Si Ruth avait épousé un homme étranger à Noémi, elle se serait coupée de l'alliance de grâce. Mais elle se comporte d'après l'Esprit et la lettre de l'alliance. Elle savait que c'était l'Éternel qui l'avait ramenée au pays natal, à la terre promise. C'est lui qui a visité son peuple.

C'est pourquoi Booz a pu dire à Ruth :

*« Sois bénie de l'Éternel, ma fille! Cette dernière marque de loyauté vaut mieux encore que la première, car tu n'as pas recherché des jeunes gens, pauvres ou riches. Maintenant, ma fille, sois sans crainte, je ferai pour toi tout ce que tu diras, car sur la place publique chacun sait que tu es une femme de valeur » (Rt 3.10-11).*

Booz ajoute cependant que bien qu'il possède le droit de rachat sur elle, il existe encore un autre proche parent, plus proche encore que lui-même, à qui revient l'accomplissement du devoir. C'est lui qui doit d'abord faire savoir s'il tient à son obligation. Sinon, l'Éternel est vivant, il s'acquittera de son devoir. Ainsi, ne voyons pas ici aucune histoire d'amour à la moderne. Booz aussi s'intéresse à conserver le nom d'Élimélek, mort sans descendance. C'est pourquoi il ne voit pas d'inconvénient à ce que l'autre parent exerce son obligation. À défaut de celui-ci, il est disposé à assurer sa responsabilité, selon les exigences de la loi. La confiance que Noémi avait en Booz n'était donc pas vaine. Les paroles bienveillantes prononcées par Booz renforcent son espérance. Elle dit à Ruth : « *Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment finira l'affaire, car cet homme ne sera pas tranquille qu'il n'ait terminé cette affaire aujourd'hui* » (Rt 3.18).

---

**Aaron Kayayan**, pasteur

« L'histoire de Ruth », *La grâce à quel prix?* Perspectives Réformées, Palos Heights, 1982.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))